



Les Calques dans les Pratiques Langagières au Québec : Témoignage de la Presse*

Hadi DOLATABADI**

Résumé— Cette recherche s’est intéressée à l’étude de l’une des représentations du contact de l’anglais avec le parler français québécois, à savoir la question des emprunts et plus précisément les mots et expressions calqués sur les mots anglais. Notre recherche s’est penchée sur un corpus constitué du contenu de deux titres de la presse écrite francophone au Québec, le quotidien *Le Journal de Montréal* et *Le Soleil*, pendant la période d’un an, afin d’y repérer les occurrences des calques à l’anglais dans le cadre d’une étude comparative avec celles des équivalents français proposés par notre ouvrage de référence *Le Multidictionnaire de la langue française*. Il s’agit de mettre en scène le témoignage de la presse écrite en termes des usages des calques par rapport aux équivalents français en cours des calques en question. Après avoir fait différents constats significatifs concernant le nombre des occurrences relevées des deux groupes, nous avons été capable de vérifier l’hypothèse proposée en ce qui concerne l’usage fréquent des calques à l’anglais dans le français québécois. Ainsi nous avons constaté que malgré la présence et la vitalité des calques à l’anglais, ceux-ci ne sont pas en mesure de rivaliser avec leurs équivalents français et ce dans un corpus de la presse écrite québécoise.

Mots-clés— Québec, Français québécois, Calque, Anglicisme, Presse.



Calques in Language Practices in Quebec: Press Testimony*

Hadi DOLATABADI**

Extended abstract— The Quebec way of life which is a North American way of life in an environment marked by traces of the British dating from previous centuries and continuing today by the English-speaking entourage of the Canadian provinces and the American territory presents many differences from that of France. Also, different procedures have been followed in the linguistic system of French spoken in Quebec to name the concepts, objects, foods, clothes and all the elements that are specific to the Quebec way of life. Words originating from native languages, words from Old French introduced by settlers during the last centuries, and words originating in the English language have provided material to meet the lexical needs of Francophones living in Quebec.

It was in 1879 that Jules-Paul Tardivel raised a cry of alarm when he published his plea entitled *Anglicism, here's the enemy*, against the threat of English. He thus alarmed about "a great danger to the future of the French-Canadian race. (1880: 7). Quebec wants to be exemplary in the defense of the French language by proposing substitutes for anglicisms and even surpassing France in certain fields, notably in computer science, where the lexical creations of "courriel", "pourriel" or "clavardage" have fascinated people in the French-speaking world, while in France people did not hesitate to use the English words.

According to Privat, Quebecers "tend to adopt francized borrowings, translation-tracings or semantic anglicisms." (1994: 169) Cajolet-Laganière et al. argue that "Quebeckers, in defense of English, tend, especially in supported language, to translate words that appear to be English" (2000: 209). They would thus refuse part of the Anglicisms, either complete or intact, although there are a fairly large number of them in the language practice observed in Quebec.

What emerges from this observation is the fact that integral anglicisms are considered by Quebecers as a clearly visible sign of the threat of English against French, while borrowings from English of a semantic nature are considered less offensive and, in their eyes, would not pose a danger to their language.

The study of Anglicism in French-speaking linguistic areas is not new. Many researchers have already wondered about the degree of this presence as well as the areas that are most exposed to this phenomenon. Given that Quebec's linguistic situation makes it unique within the French-speaking world, the case of Quebec has become a major subject of research with regard to proven Anglicisms in the French practiced by the speakers of this area.

In this context, where traces of English in Quebec French are becoming normalized, our research proposes to take a new look at this question in order to concretely stage the signs of Anglicism. We, therefore, propose to identify the uses of semantic layers in English compared to their French equivalents in a corpus of written press from Quebec made up of one-year contents of the Quebec newspaper *Le Journal de Montréal*, with a large number of readers in all Quebec and especially distributed in Montreal (the metropolis with the most Francophones in North America), as well as the newspaper *Le Soleil*. This identification will then allow us to be able to judge the discourse of the press which implicitly and latently “feeds” the language practices of Quebecers. In reality, language practices are changeable depending on what the speakers of a language “consume” and therefore what they receive.

In order to study the use of English-style layers in the corpus that we will define later, we have chosen to locate these layers in a very recent lexicographical work dealing with the lexical features of Quebec called *Le Multidictionnaire de la langue française* (sixth edition, 2015) developed by Quebec linguist Marie-Éva de Villers. The interest of this work comes from the fact that it presents, among its 10 tools made available to its public, the words and expressions related to “Anglicisms” and “Quebecisms”, which, in addition to the novelty of this book, presents it as an essential reference for those wishing to do research on Quebec French.

Contrary to the hypothesis that we made at the beginning of our research concerning the interest of Quebecers for layers, the language practice observed in our corpus from the written press argues that the existing French equivalents are more frequently used than the lexical creations falling under layers in English. The large differences observed between the number of occurrences of the two groups of words sought, on the side of the layers and their equivalents, demonstrate the very marked primacy of the French equivalents. This gap becomes more important when we look at the figures of the title *Le Soleil*. Indeed, a large number of calques in this one represents almost a quarter of all equivalents in French, while in the *Journal de Montréal* this proportion is one in three.

The findings presented in the form of a conclusion to our approach obviously concern the language practices of the Quebec written press (two titles, *Le Journal de Montréal* and *Le Soleil*) and cannot be the only exact indicator of the English-style calques in Quebec society. Especially since a large number of calques could not -or could a little- be spotted in our corpus. However, as we indicated above, the press provides the public with linguistic material and discourse, which would have a certain impact on their language production. Thus, the results presented could somewhat reflect the linguistic realities in Quebec where the use of tracings seems infrequent to us except for a few areas in which they are well established and where they even outweigh the French equivalents. Also, it would be desirable to carry out field surveys within the Quebec population and in oral corpora to make direct observations of those who speak French so that more concrete answers can be obtained.

In view of the findings and the conclusions we have drawn from them, the question of the state of the French language used in Quebec in its relation to English still arises. These findings lead us to consider that the French of the written press in Quebec is much more spared from traces of Anglicism than would be oral French, whose characteristics alarm linguists about the future of French in Quebec.

Keywords— Migrant literature, Otherness, Subjective representation, Ethical discourse, Empathy.

SELECTED REFERENCES

- [1] TARDIVEL J. P., *L'Anglicisme : voilà l'ennemi*, Imprimerie du “Canadien”, 1880.
- [2] CAJOLET-LAGANIERE H., MARTEL P. et THEORET M., « Des emprunts à l'anglais différents des deux côtés de l'Atlantique », in *Français du Canada—français de France : Actes du cinquième Colloque international de Bellême*, Simoni-Aurembou, M-R (ed.), 2000, 5. Tübingen, Niemeyer, pp. 207–215.
- [3] GAGNON Chantal & BRUNETTE Louise, « Les anglicismes dans les discours politiques au Québec et au Canada », in *Mots. Les langages du politique*, 2016, 111(2), pp. 15-32.
- [4] LOUBIER Christiane, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécois de la langue française, Montréal, 2011.

- [5] PLANCHON Cécile, « Anglicismes dans la presse écrite : Le bilinguisme de milieu peut-il expliquer l'anglicisation ? », in *Journal of French Language Studies*, 2017, 28(1), pp. 43-66.
- [6] POIRIER Claude, « Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécois », in *Le régionalisme lexical*, Michel Francard éd, 1995, pp. 13-56.
- [7] PRIVAT M., « Les anglicismes en français du Québec », in *Conférence Actas del II Coloquio sobre los estudios de filología francesa en la Universidad española*, 1994, pp. 167-172.
- [8] RONDEAU M., *L'insidieuse invasion : Observations sur l'anglicisation*, Éditions Somme toute, Montréal, 2018.
- [9] VILLERS Marie-Éva, « Usages lexicaux propres au français du Québec », in *Correspondance*, 1999, vol. 4.

وامواژه‌ها در استفاده‌های زبانی در کبک: نشانه‌ها در مطبوعات*

هادی دولت‌آبادی**

چکیده — این مقاله به مطالعه یکی از بازنمودهای تماس زبان انگلیسی با زبان فرانسوی کبک، یعنی مسئله وامواژه‌ها و به طور دقیق‌تر کلمات و عبارات الگوسازی شده از روی کلمات انگلیسی می‌پردازد. تحقیقات ما بر پیکره متنی متشکل از مطالب دو روزنامه فرانسوی‌زبان در کبک، روزنامه‌های ژورنال دو مونترال (*Le Journal de Montréal*) و لوسولی (*Le Soleil*)، در یک دوره یک ساله (۲۰۱۸) انجام شده است تا بتوانیم عبارات وام گرفته شده از زبان انگلیسی را در چارچوب مطالعه مقایسه‌ای با معادل‌های فرانسوی پیشنهاد شده توسط کتاب مرجع مورد استفاده (*Le Multidictionnaire de la langue française*) پیدا کنیم. بدین ترتیب با استفاده از روش واژه‌شماری اتوماتیک به مقایسه تعداد وامواژه‌ها از زبان انگلیسی و معادل فرانسوی آن‌ها در این روزنامه‌ها پرداخته می‌شود. پس از انجام مشاهدات در مورد تعداد کلمات یافت شده در این دو گروه، ما توانستیم فرضیه پیشنهادی در خصوص استفاده از وامواژه‌های معنایی زبان انگلیسی در زبان فرانسوی کبکی را بررسی کنیم. بنابراین ما دریافتیم که با وجود حضور این وامواژه‌ها در زبان فرانسوی کبکی، آنها قادر به رقابت با معادل‌های فرانسه خود در پیکره متنی مورد مطالعه در کبک نیستند.

کلمات کلیدی — کبک، زبان فرانسوی کبکی، وامواژه، انگلیسیسم، مطبوعات.

I. INTRODUCTION

AU cœur des enjeux linguistiques et à la recherche d'une place dans l'espace francophone et par là dans le monde, le Québec plaide pour son identité à travers « son » français. Le sociologue Gérard Bouchard (1999) parle d'une francophonie québécoise qui pourrait définir la nation québécoise en privilégiant le critère de la langue. Le français québécois, marqué par les particularités phonétiques, syntaxiques et surtout lexicales constitue une marque de l'identité de ce territoire qui se démarque du reste du Canada par la primauté du français sur l'anglais : « Le français est la langue officielle du Québec » comme le déclare le premier chapitre de la Charte de la langue française du Québec. Ainsi, dans l'environnement nord-américain, influencé fortement par l'anglais, les francophones québécois se trouvent face à un défi qu'est celui de la protection de leur langue vis-à-vis la « menace » (Hagège, 2006, p. 8) de l'anglais. Cette situation de l'insécurité linguistique, face à laquelle se trouve de plus en plus le français, étant donné des exigences professionnelles du marché de travail, rend la question plus importante dans la mesure où même au sein du Québec les communautés anglophones prennent de l'ampleur. Ainsi, la posture que le Québec prend pour assurer le maintien du français québécois dans une position par laquelle il pourrait faire face à l'anglais, ne pas y céder et même l'emporter sur l'anglais, s'avère-t-elle cruciale pour l'avenir du français au Québec. Selon Gagnon et Brunette, « Au Québec, le phénomène de contact des langues a des répercussions sur la norme. En effet, encerclés par les communautés d'expression anglaise de toute l'Amérique du Nord, les Québécois francophones sont en situation minoritaire sur leur continent (où ils comptent pour 2 % à peine) et dans leur pays. » (2016, p. 15).

Le mode de vie québécois étant un mode de vie nord-américain dans un environnement jalonné des traces des Britanniques datant des siècles précédents et perdurant de nos jours par l'entourage anglophone des provinces canadiennes et le territoire américain, il présente de nombreuses différences avec celui de la France et par conséquent il y a naturellement des concepts et des particularités de la vie québécoise qui échappent au français dit de « l'Hexagone », pour ne pas dire « standard » et ainsi mettre en valeur la diversité et l'existence « des » français dans l'espace francophone. Aussi pour nommer les concepts, les objets, les nourritures, les habits et tous les éléments qui sont spécifiques du mode de vie québécois, différents procédés ont été suivis dans le système linguistique du français parlé au Québec. Les mots provenant des langues autochtones, les mots de l'ancien français étant introduits par les colons durant les derniers siècles et les mots ayant comme l'origine la langue anglaise ont fourni de la matière afin de répondre aux besoins lexicaux des francophones vivant au Québec. (Dolatabadi, 2018 : 56)

L'anglais, de par sa proximité locale avec les frontières québéco-américaines et québéco-ontariennes, a laissé des impacts sur le français non seulement au niveau phonétique et lexical mais aussi au niveau syntaxique. En effet, l'impact de l'anglais sur la population québécoise a des explications historiques : après la création de la confédération canadienne et malgré l'établissement de l'égalité entre l'anglais et le français promulguée par la loi constitutionnelle de 1867, le français recule de plus en plus face à l'anglais devant en fait les réalités du monde professionnel. Le passage latent de l'anglais dans le français se fait progressivement sans que celui-ci soit disparu définitivement. Quant à Dulong, « ce sera (dans) un français de traduction, dans lequel l'anglicisme se glissera de plus en plus sous toutes ses formes » (1990, p. 207) Comme le signale Molinari, « les francophones lisent des journaux traduits de l'anglais et assimilent ainsi une syntaxe et un vocabulaire fautifs. » (2008, p. 94). Dans ce contexte, l'anglais marche à grandes enjambées dans un français qui est privé des contacts de proximité avec la France et ainsi en subit les conséquences. S'agit-il d'un relâchement linguistique que d'avoir recours aux anglicismes ou d'un simple comportement naturel émanant des locuteurs français dont les pratiques langagières reflètent les réalités de la société québécoise ?

Ce fut en 1879 que Jules-Paul Tardivel poussa un cri d'alarme en publiant son plaidoyer contre la menace de l'anglais avec son ouvrage intitulé *L'anglicisme, voilà l'ennemi*. Il s'alarme ainsi sur « un grand danger pour l'avenir de la race canadienne-française. » (1880, p. 7). En martelant que « la langue, c'est l'âme d'une nation », il considère que la destruction de la langue d'un « peuple conquis » équivaut la disparition de ce peuple. Et il présente ainsi le danger dont il parle : « Le principal danger auquel notre langue est exposée provient de notre contact avec les Anglais. [...] Je veux signaler une tendance inconsciente à adopter des tournures étrangères au génie de notre langue, des expressions et des mots impropres ; je veux parler des anglicismes. » (1880, p. 9). Il définit ces derniers en « une signification anglaise donnée à un mot français » en soulevant la question des faux-amis et propose également des exemples ayant trait aux emprunts sémantiques qu'il critique fermement en proposant des équivalents bien français.

Une telle préoccupation vis-à-vis de l'usage des anglicismes au Québec date donc d'il y a presque un siècle et demi et fait preuve d'une situation déjà inquiétante pour le français québécois. Où en est-on de nos jours des interrogations de Tardivel, anglophone de naissance d'ailleurs... ? En parlant de « l'insidieuse invasion », Michel Rondeau qui se livre à des « observations sur l'anglicisation », s'attarde sur « une certaine dérive que le français a connue sous l'influence de l'anglais au Québec au cours des trente dernières années. » (2018, p. 2). Évoquer cette « dérive » à la fin des années 2010 fait preuve du fait que les débats sur l'anglicisation restent toujours vivants et une question d'actualité au Québec. C'est au vu de cette réalité que nous nous donnons pour objectif de nous pencher sur l'état de la question d'un point de vue particulier nous permettant de mesurer plus ou moins cette présence.

Dans cette présente recherche, nous essayons de voir à quel point les calques à l'anglais sont ancrés par rapport aux équivalents français¹ existants dans le discours de la presse écrite québécoise. Nous nous concentrons donc sur un repérage des mots et termes relevant de calques à l'anglais. Ces derniers, tout en gardant l'idée du concept dans la langue d'origine, procèdent à une traduction mot à mot du terme en question dans la langue cible. Cela donne au mot créé une certaine hybridité dans la mesure où une importation du concept a été effectuée en prenant comme outils les mots de la langue cible. Ce système de la création lexicale sur les calques anglais au Québec semblerait être une solution contre les emprunts dont l'usage ne manque pas dans la société québécoise. Rondeau va loin même au point de parler d'un « état de siège » (2018, p. 33) en parlant de l'usage fréquent des emprunts intégraux de l'anglais dans le français québécois. L'usage des calques traduirait alors la volonté des francophones à protéger en quelque sorte leur langue qui est en situation de l'insécurité grandissante.

Nous nous interrogerons donc sur la préférence langagière entre deux usages existants dans une situation de contact de langues et de bilinguisme de plus en plus avérée. Nous choisissons d'effectuer notre étude sur un corpus de la presse qui constitue l'une des matières à « consommer » en termes de pratique langagière chez les parlants de français au Québec.

Selon les constats des chercheurs (Privat, 1994, p. 169) et (Cajolet-Laganière et coll., 2000, p. 209), la posture des parlants de français au Québec face à l'invasion de l'anglais est de recourir aux emprunts sémantiques (soient les calques) à l'anglais plutôt que de se servir des emprunts intégraux. Le fait que l'anglais soit ainsi pénétré dans le français québécois par ce type d'anglicisme depuis maintenant 150 ans, à prendre comme repère historique l'alarme de Tardivel, nous fait penser à l'hypothèse selon laquelle la presse écrite québécoise refléterait la même particularité et des calques à l'anglais y seraient d'un usage plus important par rapport à leurs équivalents français également en cours. Vérifier la véracité de cette hypothèse qui nous mènera à répondre à nos interrogations passera par un examen de lexicométrie des deux groupes de mots et expressions dans le cadre d'une recherche sur un corpus choisi dont nous expliquerons les particularités en détail *infra*.

II. CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Le Québec se veut exemplaire dans la défense de la langue française en proposant les substituts aux anglicismes et en dépassant même la France dans certains domaines notamment en informatique où les créations lexicales de « courriel », « pourriel » ou « clavardage » ont su fasciner les utilisateurs dans l'espace francophone alors qu'en France nombre de gens n'hésitaient (et n'hésitent ?!) pourtant pas à recourir aux termes anglais de « E-mail », « spam » ou « chatter ». Malgré cette posture de protection donnant naissance à des créations lexicales, le français québécois se trouve, dans un contexte économique mondialisant, face à d'autres phénomènes linguistiques sous l'influence de l'anglais et d'autres langues environnantes.

Quant au monde de travail, la politique du gouvernement québécois va dans le sens de franciser de plus en plus l'environnement professionnel au Québec en proposant différents programmes à l'instar de celui d'aide financière pour la promotion du français 2017-2021 ayant « pour objectif de favoriser la réalisation de projets visant à valoriser la maîtrise du français et à promouvoir son utilisation dans les entreprises. » (OQLF) Les Québécois sont en fait exposés de par leurs interactions avec leur environnement de vie à des anglophones et des traces de l'anglais y sont bien saillantes.

À en croire Claude Poirier (1995) qui essaye de classer les particularités lexicales québécoises en proposant l'axe historique concernant les origines du français québécois, celui-ci est imprégné par différents traits linguistiques dû à ses différents contacts :

- Archaïsme : emploi (lexème, sens, trait grammatical, locution ou expression, ou statut) attesté dans l'histoire du français ;
- Dialectalisme : emploi (lexème, sens, trait grammatical, locution ou expression) attesté seulement dans les dialectes ou les parlers locaux de France ;
- Amérindianisme : emprunt à une langue amérindienne ;
- Anglicisme : emprunt à l'anglais (direct, par calque, par influence d'ordre sémantique, connotatif, fréquentiel, etc.) ;
- Innovation : emploi dont l'origine immédiate est le FQ (lexème, sens, trait grammatical, locution, expression ou autre trait caractéristique issu d'une évolution locale). (Poirier, 1995)

Le cas des emprunts formels et sémantiques à l'anglais est donc l'un des traits caractéristiques du français québécois dont le poids est d'une importance indéniable dans ce parler dans la mesure où le français québécois se trouve imprégné par les traces de l'anglais qui ne cesse pas de l'influencer à différents niveaux. Pendant les dernières années se pose également la question du bilinguisme au Québec. Il s'agit de la présence de plus en plus accrue de l'anglais auprès des parlants de français comme une langue entière à parler. Ainsi les derniers chiffres de Statistique Canada concernant le recensement de la population en 2016 montrent que le bilinguisme a progressé dans tout le Canada. Avec une différence de pourcentage de 0,4%, passant de 17,5% à 17,9%, ce nouveau chiffre constitue « un nouveau sommet pour le bilinguisme français-anglais ». Une affirmation qui attire notre attention est le fait que « plus de 60 % de la croissance de la population bilingue sont attribuables au Québec. » Le rapport continue ainsi « au Québec, il y avait près de 3,6 millions de personnes bilingues en 2016. Il s'agit d'une augmentation de 7,7 %, soit près de 260 000 personnes, par rapport à 2011. Cela correspond à 61,3 % de la croissance totale de la population bilingue au Canada. » (Statcan, 2017). Ce qui pourrait inquiéter l'Office québécois de la langue française c'est le fait que, selon ce rapport, « la majorité des personnes bilingues sont de langue maternelle française ». Cela pourrait montrer un attrait de l'anglais auprès de la population d'origine francophone. S'agit-il des perspectives professionnelles plus larges qui mènent les francophones de naissance à apprendre la langue de Shakespeare ou d'autres raisons sont à rechercher ? Quel est le rôle de l'environnement dans cette nouvelle donne ?

III. EMPRUNT ET ANGLICISME

Avant d'aborder notre problématique, il nous faudrait nous pencher sur certains concepts de base de la présente recherche à commencer par le concept de l'emprunt, comme celui-ci est, selon Poirier (1995), l'un des traits du français québécois.

Christiane Loubier (2011, p. 10) propose les deux définitions suivantes pour un emprunt linguistique :

1. Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue.
2. Unité ou trait linguistique d'une langue qui est emprunté intégralement ou partiellement à une autre langue.

Selon Loubier, l'emprunt linguistique se divise en trois catégories : l'emprunt lexical, l'emprunt sémantique et l'emprunt phonétique. Le calque est une variété de l'emprunt lexical et se divise lui-même en trois catégories : le calque morphologique consistant à une traduction littérale d'un mot simple ou composé, le calque sémantique qui fournit un nouveau sens à une forme déjà existante et le calque phraséologique (idiomatique) par lequel une expression étrangère est traduite de manière littérale dans la langue cible. (2011, pp. 14-16)

Étant donné que l'anglicisme est une manifestation de l'emprunt notamment concernant l'aire linguistique québécoise, nous nous intéressons par la suite à des catégories avérées de l'anglicisme. Maryse Privat a proposé en 1994 une liste des anglicismes repérés au Québec qu'elle divise en :

- Les emprunts intacts (ou anglicismes intacts), ex : brunch, sandwich, check-up ;
- Les emprunts francisés, ex : speedé, liftier, se relaxer ;
- Les pseudo-anglicismes (ou faux-anglicismes), ex : footing, bronzing, baby-foot ;
- Les calques de traduction (ou calques syntagmatiques), ex : après-rasage, contre la montre, hors-la-loi ;
- Les anglicismes sémantiques (encore appelés « faux-amis »), ex : réaliser, sophistiqué, contrôler ;
- Les calques syntaxiques. (1994, p. 168)

Selon Privat, les Québécois ont « plutôt tendance à adopter les emprunts francisés, les traductions-calques ou les anglicismes sémantiques. » (1994, p. 169). Cajolet-Laganière et coll. font valoir que « les Québécois, pour se défendre de l'anglais, ont tendance, notamment en langue soutenue, à traduire les mots d'apparence anglaise » (2000, p. 209). Ils refuseraient ainsi une partie des anglicismes intégraux ou intacts quoiqu'il y en ait un nombre assez important dans la pratique langagière constatée au Québec.

Ce qui se dégage de ce constat c'est le fait que les anglicismes intégraux sont considérés par les Québécois comme un signe bien apparent de la menace de l'anglais sur le français tandis que les emprunts à l'anglais de nature sémantique sont considérés en quelque sorte comme moins offensifs et, à leurs yeux, ne représenteraient pas un danger pour leur langue.

Pourtant pour Johanne Maltais « la notion de l'anglicisme ne véhicule rien de positif » (1990, p. 86). Il donne comme preuve les désignations que l'Office de la langue française au Québec (OQLF) emploie pour parler des anglicismes : « traduction servile de l'anglais », « mot inexistant et calque de l'anglais », « barbarisme qui vient de l'anglais », « c'est commettre un anglicisme que de dire ». Planchon complète ces formules en présentant les termes comme « forme fautive » par de Villers dans son *Multidictionnaire* (2009), « trace du rapport de pouvoir qui existe entre le français et l'anglais » (Deshaies, 1984), ou « critiqué comme abusif ou inutile » (Rey-Debove et Rey, 1993 cité par Planchon, 2017, p. 3).

Vu ces tournures, le regard négatif porté par les linguistes sur les usages des anglicismes dans le français québécois est une vérité bien claire. Or l'usage des anglicismes dans la société québécoise n'est toujours pas le reflet des préconisations des linguistes ni des institutions de protection de langue, en l'occurrence l'Office de la langue française au Québec (OQLF). Tout de même, ce dernier préconise désormais, comme nous le verrons plus tard, une certaine souplesse dans l'adoption des anglicismes.

IV. ANGLICISME COMME OBJET DE RECHERCHE

L'étude de l'anglicisme dans les aires linguistiques francophones n'est pas chose nouvelle. Nombre de chercheurs se sont déjà interrogés sur le degré de cette présence ainsi que les domaines qui sont les plus exposés à ce phénomène. Étant donné que la situation linguistique du Québec le rend singulier au sein de l'espace francophone, le cas québécois est devenu un objet majeur des recherches en ce qui concerne les anglicismes avérés au français pratiqué par les parlants de cette aire. Au vu des nouveaux éléments sociolinguistiques obtenus par les données statistiques canadiennes que nous avons évoqués et notre volonté de faire l'état de la situation actuelle des pratiques linguistiques québécoises, nous nous contentons d'évoquer les études récentes sur cet objet d'étude afin de rester dans l'actualité². Gagnon et Brunette (2016) se sont intéressées aux repérages des « Anglicismes dans les discours politiques au Québec et au Canada ». Après avoir examiné les discours prononcés par les députés dans les parlements fédéral et provincial, elles concluent que ces discours n'échappent pas aux anglicismes quoique la présence de cet usage soit modeste. Les discours prononcés au Québec sont moins imprégnés d'anglicismes que ceux prononcés au niveau fédéral. Cela montre effectivement une sensibilisation des politiques québécois qui se conscientisent envers la défense du français.

Dans un domaine bien différent, Hagström (2014) s'est penché sur la présence des anglicismes dans le cinéma québécois afin d'étudier « l'influence de l'anglais sur le français canadien. » Après le repérage des anglicismes et en avoir présenté les fréquences, ce chercheur conclut que « l'influence d'anglais n'est pas une menace imminente » (2014, p. 22) dans le contexte québécois. Selon lui, « ce qu'on appelle le franglais doit encore être appelé le français québécois. » Cette conclusion obtenue de l'examen d'un corpus cinématographique est, à notre sens, loin de représenter la réalité des pratiques langagières au Québec. D'ailleurs dans les repérages effectués, les anglicismes intégraux qui constituent les termes anglais tels qu'ils sont dans cette langue sont les plus nombreux alors que pour la majorité des cas, les équivalents français sont bel et bien présents et pratiqués chez les parlants québécois. Les scénaristes dont les productions ont été étudiées n'avaient-ils pas alors voulu représenter les vraies pratiques existantes dans la société québécoise ? (Xavier Dolan ; *J'ai tué ma mère* de 2009 et *Les Amours Imaginaires* de 2010)

Une autre étude plus récente est l'article de Cécile Planchon (2017) qui, après avoir largement présenté une littérature de cet objet de recherche, s'intéresse aux anglicismes dans la presse. Elle relève la question à savoir si le bilinguisme de milieu peut expliquer l'anglicisation. Elle s'est donc demandé si « le contexte culturel et linguistique des lectorats a une influence sur le degré d'anglicisation de la presse écrite canadienne francophone. » (2017 :1). Ayant étudié sur le repérage des anglicismes intégraux et hybrides dans un corpus composé des contenus de trois quotidiens québécois et outaouais durant un an, elle conclut que les régions les plus touchées par la « menace³ » linguistique sont les plus conscientes en termes de la défense de la langue menacée qui est en l'occurrence le français dans le contexte de la presse écrite du Québec.

V. CHOIX DU CORPUS

On notera bien que le bilinguisme avéré chez les Québécois n'est pas sans impact sur leur parler français qui se trouve depuis longtemps baigné du nombre de traces de l'anglais d'une conversation tenue entre amis à des discours des politiciens en passant par les productions audiovisuelles ou dans la

presse. Les politiques défensives de la part des organismes protecteurs du français devraient permettre au français d'assurer sa place dans l'environnement linguistique québécois. Or ces postures seront-elles légitimes tant que le degré de l'usage d'une langue provient des pratiques linguistiques de ses parlants constatés au sein d'une société ?

Ainsi dans sa nouvelle stratégie 2017 concernant sa politique de l'emprunt linguistique, l'OQLF « opte pour une stratégie d'intervention réaliste qui écarte les prises de position exclusivement négatives à l'égard des emprunts ou, à l'opposé, celles qui leur seraient exagérément favorables et entraveraient la créativité lexicale en français. » (2017, p. 3) L'office présente également son objectif comme suit : « Reconnaître le phénomène de l'emprunt comme un procédé d'enrichissement linguistique productif, dans la mesure où il permet d'intégrer efficacement des formes nouvelles. » (2017, p. 4). Reconnaître un aspect enrichissant pour l'emprunt serait en quelque sorte une dédramatisation de l'usage de l'anglicisme au Québec, lequel était considéré pour le moins une menace pour l'avenir du français au Québec. Désormais l'anglicisme relèverait d'une opportunité qui pourrait cohabiter avec le français. Pourtant les termes devraient répondre aux normes posées par l'Office qui veillerait toujours à la primauté du français sur l'anglais et écarterait les postures trop favorables envers l'anglais. Il s'agit en fait de s'adapter aux évolutions linguistiques de la société québécoise qui accueille des milliers d'immigrants par année parmi lesquels les anglicisants ne seraient pas rares.

Dans ce contexte où les traces de l'anglais dans le français québécois se normalisent, notre recherche se propose de porter un nouveau regard sur cette question afin de mettre en scène concrètement les signes de l'anglicisme. Nous nous proposons alors de faire un repérage des usages des calques sémantiques à l'anglais par rapport à leurs équivalents en français dans un corpus de presse écrite québécoise, composé des contenus d'un an du journal québécois *Le Journal de Montréal*, un quotidien à la tête du nombre des lecteurs dans l'ensemble du Québec et spécialement diffusé à Montréal (la métropole qui compte le plus de francophones dans l'Amérique du nord), ainsi que le journal *Le Soleil*. Ce repérage nous permettra ensuite de pouvoir juger sur le discours de la presse qui « nourrit » implicitement et de façon latente les pratiques langagières des Québécois. En réalité, les pratiques linguistiques sont changeables en fonction de ce que les parlants d'une langue « consomment » et donc de ce dont ils font la réception. L'une des sources linguistiques à « consommer » chez la population québécoise est effectivement la presse écrite. Celle-ci est en effet le « laboratoire pour l'étude des transformations socioculturelles des groupes sociaux et des relations entre ces transformations et l'évolution et l'entrelacement des genres discursifs » (Veron, in Charaudeau et Boyer, 1988, p. 11) ; de l'autre, elle est productrice de discours. En d'autres termes, elle est en même temps miroir et source des représentations. » (Molinari, 2013, p. 153)

VI. LE REPERAGE DES CALQUES A L'ANGLAIS, SOURCE ET METHODE

Pour examiner l'usage des anglicismes ou des mots calqués sur l'anglais dans le français québécois, il nous a fallu d'abord repérer les mots et les expressions relevant de cette catégorie des particularités lexicales québécoises. Nous présentons donc la source où ce repérage a été effectué et la façon dont il a été effectué.

a. Ouvrage de référence et méthodologie :

Afin d'étudier l'usage des calques à l'anglais dans le corpus que nous définirons par la suite, nous avons choisi de procéder au repérage de ces calques dans un ouvrage lexicographique bien récent traitant les particularités lexicales québécoises intitulé *Le Multidictionnaire de la langue française* (sixième édition, 2015) élaboré par la linguiste québécoise Marie-Èva de Villers. L'intérêt de cet ouvrage vient du fait qu'il présente, parmi ses 10 outils mis à la disposition de son public, les mots et expressions relevant des « anglicismes » et de « québécismes », ce qui, en plus de la nouveauté de cet ouvrage, le

présente comme une référence incontournable pour ceux souhaitant faire des recherches sur le français québécois.

Nous avons procédé donc à un dépouillement de cet ouvrage de référence dans sa version électronique afin de constituer un corpus comprenant tous les anglicismes enregistrés. Afin de marquer l'originalité de notre recherche et de vérifier l'hypothèse exprimée *supra* selon laquelle l'usage des calques serait bien fréquent dans le français québécois, notre corpus a été réservé aux seuls calques. Ainsi nous avons pris soin d'écartier les faux amis avec notamment la morphologie identique ainsi que les anglicismes intégraux (ayant déjà fait l'objet d'une recherche par Planchon [2017]).

Après avoir trié les calques selon les critères présentés, une liste de quelques 310 calques a été élaborée. Nous avons par la suite procédé ainsi à une recherche des occurrences des calques indiqués afin d'en faire le repérage dans les archives du journal *Le Journal de Montréal*, le plus important au niveau du lectorat hebdomadaire au Québec avec 2 833 000 lecteurs (Quebecor, 2019), dans tout son contenu et ce pour une période d'un an, du 01.01.2018 au 31.12.2018, afin d'étudier l'usage qui est réservé aux calques dans ce titre de presse. Afin d'équilibrer notre étude, nous avons également ajouté un autre titre, à savoir *Le Soleil* qui l'un des quotidiens les plus importants de la ville de Québec avec presque 750 000 lecteurs (Presse quotidienne, mars 2019). Pour ce faire, nous avons eu recours au portail *Europress* qui englobe les versions électroniques des titres de presse francophones à travers le monde. Nous avons introduit alors chacun des calques repérés ainsi que les équivalents français proposés par *Le Multidictionnaire*. Cette double démarche s'est faite afin que nous puissions présenter des conclusions en ce qui concerne la fréquence des occurrences des calques à l'anglais – qui relèvent de la création lexicale basée pour la plupart du temps sur une traduction littérale du mot ou de l'expression – en comparaison avec les équivalents français existants des termes anglais ayant donné naissance à ces calques. Aussi avons-nous procédé à une lexicométrie afin de relever le nombre de fréquences de chacun des deux groupes dans les deux titres de presse.

b. Résultats :

Notre recherche des occurrences des calques choisis nous a fourni de nombreux renseignements sur l'usage des calques dans le français québécois produit dans la presse écrite. Les titres de presse choisis, soit *Le Journal de Montréal* (JDM) et *Le Soleil* (LS), présentent des spécificités, en ce qui concerne cet usage, que nous allons présenter dans les lignes qui suivent.

Nous avons en fait relevé quatre corrélations entre les calques à l'anglais et leurs équivalents en français dans notre corpus :

- Les calques à l'anglais dont les occurrences repérées sont moins nombreuses que leurs équivalents français, comme « petites annonces » pour « annonces classées » (JDM : 1 contre 34, LS : 0 contre 12), « à l'année longue » pour « à longueur d'année, toute l'année » (JDM : 3 occurrences contre 111 au total⁴, LS : 4 contre 134) , « bureau des directeurs » pour « conseil d'administration » (JDM : 0 contre 295, LS : 0 contre 342) ;
- Les calques à l'anglais dont les occurrences repérées sont plus nombreuses que leurs équivalents français, comme « plaidoyer de culpabilité » pour « reconnaissance de culpabilité » (JDM : 46 occurrences contre 2, LS : 24 contre 4), « comité exécutif » pour « conseil de direction, comité directeur » (JDM : 173 occurrences contre 12 au total, LS : 121 contre 5) ;
- Les calques à l'anglais qui sont moins nombreux que leurs équivalents français, mais qui semblent être bien ancrés dans le français québécois au vu du nombre bien important de leurs occurrences relevées, lesquelles sont pourtant loin d'égaliser les équivalents français, comme « pour la vie » pour « à vie » ou « sous contrôle » pour « maîtrisé, rentré dans l'ordre »

(respectivement 104 et 42 occurrences contre 315 et 160 pour JDM et 61 et 67 contre 191 et 407 pour LS) ;

- Les calques à l'anglais dont le nombre est très proche des occurrences de leurs équivalents français au point de pouvoir parfois les égaliser, comme « prix spécial » pour « prix réduit » (JDM : 7 occurrences contre 10, LS : 15 contre 12), « plan de match » pour « plan d'action, plan stratégique » (JDM : 136 occurrences contre au total 115, LS : 112 contre 182).

Dans le tableau 1, nous présentons le nombre des occurrences des calques appartenant à chacune des catégories proposées ci-dessus sur un total de 310 calques ayant été recherchés dans notre corpus :

Catégorie de calques à l'anglais repérés	Nombre de calques à l'anglais dans la catégorie	
	JDM	LS
Calques moins nombreux que les équivalents français	105	117
Calques plus nombreux que les équivalents français	37	28
Calques moins nombreux mais bien ancrés	6	11
Calques dont les équivalents français enregistrent un nombre proche	29	16

Tableau 1— Catégories des calques et le nombre des occurrences des calques repérés

Comme les nombres des calques relevés le montrent clairement, presque la moitié des calques que nous avons étudiés dans les deux titres n'ont pas présenté d'occurrences pour que nous puissions les prendre en compte et les placer dans l'une des quatre catégories ci-haut, dans la mesure où leur nombre était sur une échelle de 0 à 5 occurrences des deux côtés ; ce qui nous a empêché effectivement de porter un jugement fondé sur ces constats étant donné que ce nombre d'occurrences ne nous paraît pas parlant en ce qui concerne la comparaison entre les deux usages de calques ou d'équivalents français. On ne pourrait donc pas prétendre avec certitude qu'un tel calque inscrit un usage plus important que son équivalent en cours dans le français ou *vice versa* dans la presse écrite. Cela fait preuve effectivement du fait qu'un nombre important des calques repérés par notre ouvrage de référence relèveraient plutôt du domaine du langage parlé ou des supports qui ne sont pas reflétés dans la presse écrite.

c. Discussions :

D'après les constats que nous avons pu faire à l'issue de nos recherches sur les 310 calques à l'anglais étudiés en comparant leurs occurrences avec celles des équivalents français en cours, nous sommes menés à présenter les affirmations suivantes :

- Contrairement à l'hypothèse que nous avons dressée au début de notre recherche concernant l'intérêt des Québécois pour les calques, la pratique langagière constatée dans notre corpus émanant de la presse écrite fait valoir que les équivalents français existants sont plus fréquemment utilisés que les créations lexicales relevant des calques à l'anglais. Les grands écarts constatés entre le nombre des occurrences des deux groupes de mots recherchés, du côté des calques et de leurs équivalents, font preuve de la primauté bien marquante des équivalents

français. Cet écart devient plus important lorsque l'on s'intéresse aux chiffres du titre *Le Soleil*. En effet, les calques plus nombreux dans celui-ci représentent presque un quart des équivalents français alors que dans le *Journal de Montréal* cette proportion est de un sur trois.

- Parmi les calques dont nous avons repéré les occurrences, il semblerait que les domaines de la politique (*agenda politique, gouvernement local*), médecine (*basse pression, clinique externe*), droit (*bris de conditions, plaidoyer de culpabilité, sentence suspendue, jugement final*) et affaires (*citoyen corporatif, comité exécutif, vente finale*) soient ceux dans lesquels les calques à l'anglais sont beaucoup mieux placés que leurs équivalents français et ceux dans les deux titres étudiés. Ceci s'expliquerait par le fait que le monde de finance ainsi que la science de la médecine seraient plus en contact avec les termes et expressions anglais et que cette langue serait celle des références dans ces domaines.
- Les calques à l'anglais dont le nombre des occurrences se rapprochent de celui des équivalents français relèvent des domaines de l'économie (*argent neuf, budget d'opération, intelligence d'affaires, prix spécial* pour les deux titres), de la médecine (*pression sanguine, haute pression*, pour les deux titres) et du travail (*temps supplémentaire*, pour LS). Nous y avons également repéré quelques calques phraséologiques ou idiomatiques (*pour ajouter l'insulte à l'injure, pour une chanson*, pour LS).
- Ces deux derniers constats se complètent et étant donné que les deux titres étudiés enregistrent de façon très significative les mêmes résultats, nous pourrions bien affirmer que les domaines des affaires et de l'économie ainsi que la médecine portent les traces fortes de la présence des calques à l'anglais par rapport aux termes français équivalents en cours.
- Nos constats parmi les calques bien ancrés dans les deux titres étudiés montrent que ceux de la catégorie grammaticale des conjonctions (*à l'effet que, en accord avec, pour les fins de, sous contrôle*) sont les plus fréquents dans ce type de calques dont les équivalents français restent pourtant plus nombreux.
- Ce qui est à noter parmi les calques dont les occurrences des équivalents français étaient bien plus nombreuses, c'est l'existence de plusieurs calques appartenant aux pratiques langagières de l'administration (*affaires corporatives* (LS), *année de calendrier* (LS), *année fiscale, bureau des gouverneurs, calendrier des événements, carte d'identification, déduction à la source, degré d'instruction, dépenses d'opération*, etc.) ; ce qui ferait preuve du succès de l'administration québécoise à faire bien ancrer les équivalents français des expressions anglaises ou les calques à l'anglais. À part ce champ spécifique, les autres domaines sont présents dans les deux titres sans qu'il y ait une grande distinction ou de primauté des domaines. Cet état montre bien en général la fréquence inférieure des calques par rapport aux équivalents français existants des anglicismes. Or leur présence semblerait provenir des québécois dont la première langue serait l'anglais, produisant la documentation en français en se basant sur les termes anglais de l'administration, des formulaires, etc.
- L'intérêt porté pour la majorité des équivalents français des calques à l'anglais constatés au Québec fait preuve d'une certaine prise de conscience chez les francophones du Québec, sinon toute la population québécoise, du moins ceux des milieux journalistiques produisant de la matière à « consommer » par ces discours au lectorat. Ces derniers seraient, paraît-il, donc conscients de l'importance de la protection du français face à son rival qu'est l'anglais et auraient tendance à recourir aux termes français existants plutôt que de se servir des termes émanant des traductions des mots et expressions anglais. Nous avons d'ailleurs remarqué dans notre corpus (notamment dans *Le Journal de Montréal*) plusieurs articles parus à différentes occasions dans le but de sensibiliser le lectorat à se servir des termes français au lieu des calques à l'anglais.

- Le fait qu'un très grand nombre des calques que nous avons mis à l'épreuve du témoignage de la presse ne présentent pas d'occurrences ou en présentent très peu, nous met devant cette réalité selon laquelle le discours journalistique n'est pas propice à certaines catégories de la langue comme le nom des objets (*banc de scie, boîte à fleurs, coffret de sûreté, coton absorbant, plume-fontaine*), des repas (*assiette froide, bar à salades*), termes des contrats et formulaires (*à qui de droit, non applicable, statut marital, assurance compréhensive, date effective*), affichage public (*employés seulement, épicier licencié, espace à louer, pas d'admission sans affaires*), nom des lieux (*chute à déchets, parc d'amusement, sanctuaire d'oiseaux*), faune et flore (*mouche à feu*), termes de service (*alignement des roues, changement d'huile*), etc. Aussi aucun jugement sur leur fréquence d'usage n'est-il possible dans notre démarche de lexicométrie dans la presse écrite tandis que les constats de terrain ou l'examen d'un corpus émanant des milieux féconds en ces termes, comme les enregistrements des pratiques orales, pourraient naturellement nous renseigner sur la vitalité des termes en question.

Les constats présentés sous forme de conclusion de notre démarche concernent bien évidemment les pratiques langagières de la presse écrite québécoise (deux titres, *Le Journal de Montréal* et *Le Soleil*) et ne saurait pas être le seul indicateur exact des usages des calques à l'anglais dans la société québécoise d'autant plus qu'un grand nombre de calques n'ont pu – ou ont pu très peu – être repérés dans notre corpus. Or comme nous l'avons indiqué *supra*, la presse fournit au public de la matière linguistique et du discours ; ce qui laisserait un certain impact sur leur production langagière. Ainsi les résultats présentés pourraient quelque peu refléter les réalités linguistiques au Québec où l'usage des calques nous paraît peu fréquent malgré quelques domaines dans lesquels ils s'avèrent bien ancrés et où ils l'emportent même sur les équivalents français. Aussi, serait-il souhaitable d'effectuer les enquêtes de terrain au sein de la population québécoise et dans des corpus oraux pour faire des constats directs auprès des parlants du français afin que les réponses plus concrètes puissent être obtenues.

VII. CONCLUSION

Étant donné la situation linguistique relevée au Québec qui se trouve dans un contexte linguistique présentant les spécificités d'ordres divers et au vu des impacts que la communauté anglophone entourant cette province laisse sur le français québécois, l'examen de l'état de français pratiqué tel quel constitue un objet de recherche qui comprend beaucoup de renseignements en termes du contact des langues et des particularités linguistiques qui en émanent. Comme l'histoire de la pénétration de l'anglais par les exigences du monde de travail dans la société québécoise l'a illustré, les domaines en rapport avec les finances, l'économie et le travail sont ceux dans lesquels les calques à l'anglais sont plus fréquents tandis que les termes en relation avec l'administration et le gouvernement présentent le moins d'occurrences et ce sont les équivalents français qui y sont beaucoup plus largement utilisés. C'est là que se pose la question de l'efficacité des programmes de soutien à la francisation du monde professionnel et la promotion du français dans les entreprises. Le « bon » français paraît alors se soustraire aux pratiques langagières dans le monde professionnel qui reste l'un des leviers économiques du Québec et l'attrait essentiel pour les immigrants qualifiés à la recherche du travail. Ces derniers seraient du reste loin de disposer d'une expression parfaite en langue française et auraient recours à des anglicismes de tout genre que ce soient les emprunts intégraux ou des calques de traduction ; ce qui représente un élément sociolinguistique important à étudier.

Au vu des constats et des conclusions que nous en avons tirées, la question de l'état de la langue française pratiquée au Québec dans son rapport avec l'anglais se pose encore. Ces constats nous mènent à considérer que le français de la presse écrite au Québec est beaucoup plus épargné des traces de l'anglicisme que ne le serait le français oral dont les particularités font alarmer les linguistes sur l'avenir du français au Québec. De l'autre côté, le vrai péril pour l'altération du français semblerait provenir, à

part les emprunts intégraux, de l'usage des emprunts à l'anglais qui sont créés sur les formes fautives. Reste à savoir si, étant donné le nombre plus important des équivalents français des calques examinés dans l'ensemble, on pourrait toujours parler de la menace de l'anglais sur le français québécois. Faut-il donc encore s'alarmer sur l'usage des anglicismes dans le français québécois ? Cette menace n'a-t-elle pas changé de cap pour s'illustrer dans l'usage des emprunts intégraux dans un environnement beaucoup plus mondialisé et de plus en plus imprégné par Internet et les réseaux sociaux ? Qu'en est-il de l'état des calques dont l'usage n'est pas remarqué dans la presse ?

Loin de pouvoir refléter toute la réalité linguistique québécoise, les recherches dans la foulée desquelles la nôtre s'est inscrite sont les éléments d'une mosaïque qui présentent, chacun, un aspect particulier du paysage linguistique du français québécois. Appréhender ce paysage dans son ensemble nécessite des études de terrain notamment dans les usages oraux de la population québécoise qui est, elle aussi, une mosaïque des cultures, traditions et langues.

NOTES

- [1] Dans cette communication lorsque l'on indique des *équivalents français*, il s'agit des équivalents français proposés par les dictionnaires de référence, au lieu des termes du français québécois calqués sur les termes anglais.
- [2] D'après Planchon (2017), Mareschal (1989,1992, 1994), Martel et coll. (2001), De Villers (2001), Cardinal et coll. (2009), Chaput (2009) sont des recherches majeures ayant abordé ce thème jusqu'aux années 2010.
- [3] Nous mettons accent.
- [4] Étant donné que *Le Multidictionnaire* a présenté deux ou plusieurs équivalents pour quelques termes, nous avons recherché tous ces équivalents et avons pris en compte le total des nombres des occurrences de chacun.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BOUCHARD Gérard, *La nation québécoise au présent et au passé*, VLB, Montréal, 1999.
- [2] CHARAUDEAU P., & BOYER H, *La presse : Produit, production, réception*, Didier Érudition, Paris, 1988.
- [3] DESHAIES Denise, « Le statut du français au Québec », in *Actes du congrès langue et société au Québec*, 1984, tome II, pp. 93-97.
- [4] REY-DEBOVE J., « Incidences des emprunts lexicaux à l'anglais sur la morphologie française », in *Cahiers de Lexicologie*, 1987, 51, pp. 257-265.
- [5] TARDIVEL J. P., *L'Anglicisme : voilà l'ennemi*, Imprimerie du "Canadien", 1880.
- [6] CAJOLET-LAGANIERE H., MARTEL P. et THEORET M., « Des emprunts à l'anglais différents des deux côtés de l'Atlantique », in *Français du Canada—français de France : Actes du cinquième Colloque international de Bellême*, Simoni-Aurembou, M-R (ed.), 2000, 5. Tübingen, Niemeyer, pp. 207-215.
- [7] Dolatabadi, H., « Étude des affinités et des différences des particularités lexicales des français parlés en Amérique du nord (Québec, Acadie, Louisiane) », *Plume*, 2018, 13(26), 55-84. Doi : 10.22129/plume.2018.58131.
- [8] DULONG G., « Histoire du français en Amérique du Nord », in Corbett, N. (dir.), *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, Sainte-Foy : Les Presses Universitaires de Laval, 1990, pp. 201-217.
- [9] GAGNON Chantal & BRUNETTE Louise, « Les anglicismes dans les discours politiques au Québec et au Canada », in *Mots. Les langages du politique*, 2016, 111(2), pp. 15-32.
- [10] LOUBIER Christiane, *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécois de la langue française, Montréal, 2011.
- [11] MALTAIS Johanne, « L'anglicisme », in *Québec français*, 1990, n° 77.
- [12] MOLINARI C., « Anglais et français au Québec : d'une relation conflictuelle à une interaction pacifique ? », in *Ela. Études de linguistique appliquée*, 2008, 149(1), pp. 93-106.
- [13] MOLINARI Chiara, « La langue française en France et au Québec : la presse comme source et réceptacle de représentations », in *Repères DoRiF n. 2 Voix/voies excentriques : la langue française face à l'altérité*, 2013, Vol. 2. Roma : DoRiF Università.
- [14] PLANCHON Cécile, « Anglicismes dans la presse écrite : Le bilinguisme de milieu peut-il expliquer l'anglicisation ? », in *Journal of French Language Studies*, 2017, 28(1), pp. 43-66.
- [15] POIRIER Claude, « Les variantes topolectales du lexique français : Propositions de classement à partir d'exemples québécois », in *Le régionalisme lexical*, Michel Francard éd, 1995, pp. 13-56.
- [16] PRIVAT M., « Les anglicismes en français du Québec », in *Conférence Actas del II Coloquio sobre los estudios de filología francesa en la Universidad española*, 1994, pp. 167-172.
- [17] RONDEAU M., *L'insidieuse invasion : Observations sur l'anglicisation*, Éditions Somme toute, Montréal, 2018.
- [18] VILLERS Marie-Éva, « Usages lexicaux propres au français du Québec », in *Correspondance*, 1999, vol. 4. 4.

SITOGRAFIE

- [1] RUEL M., *Lectorat des quotidiens et des magazines : qui lit quoi au Québec*, 2018, consultable sur : <https://www.infopresse.com/article/2018/1/25/vividata-devoile-son-rapport-trimestriel-sur-le-lectorat-des-quotidiens-et-magazines.25.01.2018>.
- [2] VILLERS M.-E., *Le Multidictionnaire de la langue française*.
- [3] Politique de l'emprunt linguistique, OQLF, Montréal, 2015, consultable sur : https://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/terminologie/20170330_politique_emprunt.pdf
- [4] Presse quotidienne, 2019, consultable sur : https://www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/presse-quotidienne/
- [5] Quebecore, Avec près de 4 millions de lecteurs, Le Journal de Montréal, Le Journal de Québec et le 24 Heures rejoignent plus de la moitié de la population du Québec !, 2019, consultable sur: <https://www.quebecor.com/fr/-/avec-pres-de-4-millions-de-lecteurs-le-journal-de-montreal-le-journal-de-quebec-et-le-24-heures-rejoignent-plus-de-la-moitie-de-la-population-du-quebe>
- [6] *Recensement en bref Un nouveau sommet pour le bilinguisme français-anglais*, consultable sur : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016009/98-200-x2016009-fra.cfm>, 31.08.2017.
- [7] <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx>
- [8] <http://www.europresse.com/fr/>
- [9] <https://www.multidictionnaire.com>